

INTERVENTION UL CGT COMMINGES 19 05 2016

Depuis plus de deux mois, nous sommes des millions à nous mobiliser, en ayant d'abord signer une pétition, puis en manifestant, en faisant grève, en interpellant les députés ou encore en débattant sur les places.

Sous la pression populaire, le gouvernement a été contraint de retirer certaines dispositions du projet de loi et à mettre en place quelques mesures pour les jeunes. Mais ce texte reste inacceptable !

1

A l'Assemblée, le gouvernement minoritaire en est réduit à utiliser le 49-3. Mais si ce gouvernement agit ainsi, c'est bien parce qu'il a perdu la bataille idéologique !

L'utilisation de la force pour faire adopter une loi rejetée par 74% de la population est inadmissible, une véritable honte ! Cette décision s'ajoute d'ailleurs à un long processus anti-démocratique.

Faut-il rappeler la non-consultation des organisations syndicales avant l'écriture du texte, les rencontres éclair avec la ministre du Travail, le blocage des votes à l'Assemblée nationale ?

Le pouvoir dispose de l'arme de la Constitution, nous avons la force du nombre ! Tous ceux qui sont opposés au projet de loi doivent se mobiliser.

Depuis le début de la semaine les mouvements de grève se sont amplifiés dans de nombreux secteurs, et notamment celui du transport, avec les cheminots, les raffineries, les routiers, les marins ou encore les dockers. Ces mobilisations sont un point d'appui, mais elles ne doivent pas se limiter à certains secteurs ou concerner seulement les personnels d'exécution.

Parce que Mme la Ministre, le Code du travail est une construction historique qui a eu comme objectif premier, la santé et la sécurité des travailleurs, ne l'oublions pas. Une question : avez-vous une seule mesure, un seul dispositif dans votre projet de loi qui favorisera l'emploi ? A l'évidence, non.

Le projet de loi travail, en facilitant les licenciements, en baissant la rémunération des heures sup et en permettant aux entreprises de contourner la loi pour faire du dumping social par l'inversion de la hiérarchie des normes, menace les conditions de vie et de travail de toutes et tous.

Comment pouvez vous nous faire croire madame la Ministre, que c'est en augmentant le contingent d'heures supplémentaires, en élargissant jusqu'à 3 ans les heures non payées, en permettant pour ce qui restera, de les payer jusqu'à 5 fois moins cher... que vous allez favoriser la création d'emplois ? Foutaise madame la Ministre !

En réalité vous cédez une nouvelle fois au MEDEF. Après le CICE, le Pacte de Responsabilité, les multiples cadeaux qui profitent notamment aux multinationales du secteur bancaire assurantiel, de la grande distribution, un nouveau cadeau : la possibilité de déroger à l'ordre public social.

Alors, que nous soyons salariés du public ou du privé, cadre ou ouvrier, salarié ou privé d'emploi, jeune ou retraité, la mobilisation est déterminante pour notre avenir, pour l'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants.

2

Plus importante elle sera, plus nous aurons des chances de gagner et plus nous compterons pour exiger l'ouverture de négociations afin d'améliorer nos conditions de vie et de travail.

Plus importante elle sera, plus nous pèserons face au gouvernement, aux centrales syndicales qui l'accompagnent et qui voudraient remettre en cause nos droits et le Code du travail.

C'est par le blocage de la production des richesses par le travail, par la grève et sa reconduction sur chaque lieu de travail que l'on mettra le rapport de force au niveau nécessaire pour gagner le retrait de ce texte inacceptable et de nouvelles conquêtes sociales !

Après le coup de force du 49-3, la loi travail sera débattue au Sénat à partir du 13 juin, avant un nouvel aller-retour entre les deux Chambres et une adoption définitive fin juillet. Pour autant, il faut se souvenir que même adoptée, une contestation sociale de grande ampleur peut faire reculer l'exécutif !

La contestation sociale, c'est ce qui nous a permis en 2006 d'obtenir le retrait du CPE, pourtant adopté avec le 49-3.

Si nous voulons gagner nous devons franchir un cap et élargir le mouvement. Un régime qui empreinte telle pente autoritaire va droit dans le mur !

Notre mobilisation ne doit pas faiblir.

Ne laissons pas passer le texte le plus antisocial du quinquennat !

Nous avons mille et une façons de faire entendre nos exigences et de nous inscrire dans cette mobilisation.

Carole Delga lors d'un point presse à Nîmes évoque « *le sentiment d'un beau gâchis, regrettable et préoccupant, avec des manifestations où des personnes expriment un vrai désarroi.* »

Elle a même conclu en estimant que ... « *dans une République, les gouvernants doivent montrer des chemins vers un progrès, et sur la loi travail on n'a pas rempli ces conditions là, on en est loin.* »

Intéressant ce que vous dites madame Delga! Mais alors pourquoi n'avez-vous pas voté la censure ?

Pensez-vous madame Delga qu'en démocratie, on peut gouverner contre le peuple ? Vous semblez dire que non... Alors ne votez pas cette loi !

Vous l'aurez compris... La députée, ancienne ministre de Valls, ne trouve donc pas cette loi à son goût ...

C'est bien, Mme Delga de dénoncer, de préciser votre désaccord mais allez au bout de votre raisonnement et montrez-vous courageuse en ne votant pas ce texte.

3

A ce jour vous nous démontrez une fois encore que nous ne pouvons que compter sur nous-mêmes, sur notre capacité à nous mobiliser pour faire reculer le gouvernement.

Nous avons remporté une première bataille par la mobilisation que nous avons su susciter tous ensemble en marginalisant les tenants de cette loi, qu'ils soient syndicalistes ou politiques.

Ils n'ont plus aucun soutien mais ont avec eux le pouvoir que nous leur avons confié.

Le seul contre-pouvoir dont nous disposons c'est notre mobilisation.

Nous ne pouvons, ni ne devons rien attendre de nos gouvernants et de leurs satellites.

Le discours politique est simplement destiné à donner aux mensonges l'accent de la vérité.

Ceux qui trahissent, ceux qui mentent, ce sont bel et bien le président, le gouvernement, les dirigeants socialistes, les syndicalistes de salon, les toujours qui vont à la soupe...

Et lorsque localement on assiste au manque d'engagement et de conscience politique de la plupart de ces élus de proximité se revendiquant de gauche, on comprend aisément pourquoi notre Comminges est dans ce triste état d'abandon ! -rappel RDV Saint-Béat 17h30

Quant aux prometteurs de droite –enfin de la droite qui s'affiche, pas de la droite déguisée- ils nous garantissent les 39heures et la réduction des congés payés !

Alors oui l'issue du mouvement dépend de notre mobilisation. C'est en joignant nos forces que nous pourrons gagner. C'est le moment de franchir le pas, toutes et tous ensemble. Parce que nous voulons mettre une autre réforme à l'ordre du jour pour renouer avec le progrès social, environnemental et économique et répondre aux défis du 21ème siècle.

Travailler moins pour travailler tous, et promouvoir une autre répartition de la richesse ... c'est ça notre avenir !

Le patronat peut être fier de ce gouvernement qui le sert depuis le début du quinquennat socialiste, en votant des lois pour rendre les salariés toujours plus corvéables, en rognant sans cesse leurs droits, en donnant toujours plus d'argent public aux employeurs, présentant chaque loi comme « la » solution pour l'emploi.

Mais la réalité, c'est la progression du nombre d'exclus du travail, l'augmentation de la pauvreté et de la souffrance au travail, c'est la progression des profits des multinationales et des salaires des PDG.

Alors nous ne laisserons pas faire : comme hier avec le CPE, ce n'est ni un vote, ni un 49-3 qui fera taire la voix de la démocratie, des salariés, de leurs familles et des futures générations.

Nous ne disons pas qu'il ne faut rien changer. Oui il faut simplifier, supprimer les redondances, mais à droit constant. Et en même temps, il faut prendre en compte la révolution numérique, la mondialisation sauvage et donc intégrer de nouvelles protections pour les salariés.

Il ne faut pas casser, mais améliorer le Code du travail !

En conclusion, je citerai Jaurès dans une intervention à la chambre des députés le 19 juin 1906 :

« Un des principaux obstacles au progrès social, c'est l'esprit de découragement d'une trop grande partie des exploités eux-mêmes. »

Alors gardons la tête haute, le poing levé, continuons à nous mobiliser, amplifions la lutte et avançons ensemble vers la conquête d'un avenir meilleur !